



## ÉTABLISSEMENT

CCALS - Communauté de  
Communes Anjou Loir et  
Sarthe (49)  
103 rue Charles Darwin  
49125 Tiercé

# AVIS DE MARCHÉ

## SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

## Section 1 - Acheteur

### 1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (49).  
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public  
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

## Section 2 - Procédure

### 2.1 Procédure

Titre: Groupement de commande restauration collective.  
Description: Groupement de commande restauration collective  
Identifiant interne: 2025-04.  
Type de Procédure: Ouverte.  
Procédure accélérée: NON.

#### 2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.  
Nomenclature principale (cpv): 55523100.

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

Code NUTS: FRG02.  
Pays: FRANCE.

#### 2.1.3 Valeur

#### 2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Procédure passée en groupement de commandes.  
Base juridique : Directive 2014/24/EU

#### 2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4.  
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 4.

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

## Section 5 - Lot

### 5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2025-0401.  
Titre: Cheffes - Tiercé (Liaison froide).  
Description: Cheffes - Tiercé (Liaison froide).

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.  
Classification CPV: 55523100.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 3.

#### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 1.

#### 5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: IMPORTANT : La valeur maximale de l'accord-cadre est fixée par des quantités de repas et non par un montant. Pour chaque membre du groupement, la quantité maximum de commande est fixée à l'article 8 du CCAP.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Capacité économique et financière.

**Description** : cf. article 4 du RC.

### 5.1.10 Critères d'attribution

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 23/05/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En raison de l'importance de l'enjeu de livraison et/ou de fabrication de repas pour les écoles et structures d'accueil des enfants du territoire, en cas d'attribution du marché à un groupement conjoint d'entreprises, l'acheteur exige la transformation de ce groupement en groupement solidaire. Le groupement titulaire étant solidaire, chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité de l'accord-cadre. Le paiement se réalise sur un compte au nom du groupement..

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Nantes

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée** : Trésor public

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Nantes

#### 5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 2025-0402.

Titre: Tiercé (Cuisine sur place).

Description: Tiercé (Cuisine sur place).

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 55523100.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 3.

#### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 1.

#### 5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non

financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: IMPORTANT : La valeur maximale de l'accord-cadre est fixée par des quantités de repas et non par un montant. Pour chaque membre du groupement, la quantité maximum de commande est fixée à l'article 8 du CCAP.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Capacité économique et financière.

**Description** : cf. article 4 du RC.

### 5.1.10 Critères d'attribution

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 23/05/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Requise

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En raison de l'importance de l'enjeu de livraison et/ou de fabrication de repas pour les écoles et structures d'accueil des enfants du territoire, en cas d'attribution du marché à un groupement conjoint d'entreprises, l'acheteur exige la transformation de ce groupement en groupement solidaire. Le groupement titulaire étant solidaire, chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité de l'accord-cadre. Le paiement se réalise sur un compte au nom du groupement..

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Nantes

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée** : Trésor public

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Nantes

### 5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: 2025-0403.

Titre: Huillé Lézigné – La Chapelle-Saint-Laud – Corzé – Les Trinottières (Liaison froide).

Description: Huillé Lézigné – La Chapelle-Saint-Laud – Corzé – Les Trinottières (Liaison froide).

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 55523100.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 3.

#### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 1.

#### 5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: IMPORTANT : La valeur maximale de l'accord-cadre est fixée par des quantités de repas et non par un montant. Pour chaque membre du groupement, la quantité maximum de commande est fixée à l'article 8 du CCAP.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Capacité économique et financière.

**Description** : cf. article 4 du RC.

### 5.1.10 Critères d'attribution

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 23/05/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En raison de l'importance de l'enjeu de livraison et/ou de fabrication de repas pour les écoles et structures d'accueil des enfants du territoire, en cas d'attribution du marché à un groupement conjoint d'entreprises, l'acheteur exige la transformation de ce groupement en groupement solidaire. Le groupement titulaire étant solidaire, chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité de l'accord-cadre. Le paiement se réalise sur un compte au nom du groupement..

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Nantes

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée** : Trésor public

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Nantes

#### 5.1 LOT N° : LOT-0004

Identifiant interne: 2025-0404.

Titre: Jarzé villages– Cornillé Les Caves – Marcé (Liaison froide).

Description: Jarzé villages– Cornillé Les Caves – Marcé (Liaison froide).

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 55523100.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 3.

#### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 1.

#### 5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non

financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: IMPORTANT : La valeur maximale de l'accord-cadre est fixée par des quantités de repas et non par un montant. Pour chaque membre du groupement, la quantité maximum de commande est fixée à l'article 8 du CCAP.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Capacité économique et financière.

**Description** : cf. article 4 du RC.

### 5.1.10 Critères d'attribution

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 23/05/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En raison de l'importance de l'enjeu de livraison et/ou de fabrication de repas pour les écoles et structures d'accueil des enfants du territoire, en cas d'attribution du marché à un groupement conjoint d'entreprises, l'acheteur exige la transformation de ce groupement en groupement solidaire. Le groupement titulaire étant solidaire, chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité de l'accord-cadre. Le paiement se réalise sur un compte au nom du groupement..

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Nantes

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée** : Trésor public

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Nantes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (49).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20006895500018.

Adresse postale : 103 rue Charles Darwin.

Adresse postale : 103 rue Charles Darwin.

Ville : Tiercé.

Code postal : 49125.

Pays : FRANCE.

Point de contact: Service achats / commande publique.

Adresse électronique: bruno.marcelli@ccals.fr.

Téléphone: +33 252750505.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

### 8.2 ORG-0003

Nom officiel : Trésor public.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13001329500949.

Adresse postale : Square du Pont-des-Fées Baugé.

Ville : BAUGE-EN-ANJOU.

Code postal : 49150.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: t049032@dgfip.finances.gouv.fr.

Téléphone: +33 241891463.  
Adresse internet: <https://www.impots.gouv.fr/accueil>.

### 8.3 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.  
Adresse postale : 6 Allée de l'Ile Gloriette BP 24111.  
Ville : NANTES.  
Code postal : 44041.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr).  
Téléphone: +33 240994600.  
Adresse internet: <http://nantes.tribunal-administratif.fr>.

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :3f715818-102a-40b1-83f0-03b6ffd4ae98  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.  
Date d'envoi de l'avis: 15/04/2025 à 11:24.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.